Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 40

Artikel: Un coin du Jura : [suite]
Autor: Olivier, U.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188887

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

homme; la patte d'oie se dessine au coin de l'œil; de ses cheveux, devenus rares, il ramène le peu qui reste sur le front; il lève les épaules quand on lui parle de l'amour, de la beauté, des plaisirs de jeunesse; toutes ces choses ne sont que futilités!...

J'espère qu'il en a mis, celui-là, de l'eau dans son vin!

Et pourquoi cette vieille fille, frisant aujourd'hui la quarantaine, et qui passait jadis si fièrement devant les simples mortels avec un dédaigneux frôlement de robe, semble-t-elle devenir chaque jour plus traitable, plus affectueuse, plus polie? Ah! c'est que son vin a été singulièrement baptisé, et qu'elle cherche maintenant à racheter par l'amabilité ce qu'elle perd en jeunesse et en charmes.

Chacun sait, en outre que, depuis quelques années, les dépenses de fantaisie, la vente des objets de luxe, les soirées, les repas d'amis, les grandes toilettes, ont par ci par là notablement pâli devant les économies forcées de nombre de gens, grâce à certaines opérations financières qui ont largement usé de la carafe!... C'est regrettable, mais de telles circonstances ont aussi leur bon côté; elles nous rendent plus circonspects et plus prévoyants.

Nous ne voulons pas multiplier les exemples, mais nous devons néanmoins ajouter que, sans prendre la chose au figuré, il est certains tempéraments, certains caractères qui deviendraient intolérables si l'effet du vin, qui perle trop souvent dans leur verre, n'était pas atténué.

On nous objectera sans doute que « les méchants sont buveurs d'eau; » c'est une erreur, et nous ne voyons dans cet adage qu'un prétexte pour boire un peu plus de vin.

Donc, quand le bon Dieu fait pleuvoir, même pendant les vendanges, ne murmurez pas, c'est à bon escient. L. M.

Coumeint on larro a esquivà lè fortsès.

Dâo teimps iô on ganguelhîvè lè canaillès, qu'on s'ein terivè bin meillâo martsi qu'ora, que tota la cacibraille qu'on fourrè dedein est nourrâite coumeint dâi seigneu âi frais dè l'Etat, l'étâi prâo la mouda dè férè onna fantasi à clliâo qu'on fasâi passâ l'arma à gautse; et se l'aviont einvià de 'na botolhie dè boutsi, de 'na rachon dè gigot, âo mémameint dè torailli on bet dè grandson, la loi volliavè qu'on lâo z'accordâi cein, et y'ein a bin que ne s'ein tsaillessont diéro, kâ l'aviont pou d'appétit âo momeint dè modà po la républiqua dâi taupès.

On certain chenapan qu'avâi atteindu su la route on coo, et que l'avâi à mâiti éterti dévant dè lo robâ, fe condamnâ à passâ pè lè fortsès; et âo momeint iô on lâi allâvè passâ la corda âo cou, lo dzudzo lâi fe derè que se l'avâi oquiè à soitâ, n'avâi qu'à lo derè et que cein lâi sarâi accordâ.

— Eh bin, du que l'est dinsè, se repond lo pandoure, qu'étâi on retoo et que ne sè tsaillessâi pas dè cassâ sa pipa po lo momeint, y'é oquiè à démandâ dévant dé mouri.

— Et quiet? lâi fâ lo dzudzo.

— Voudré appreindrè l'allemand!

Ma fâi lo dzudzo a étâ gros eimbétâ dè cein; mâ la loi est la loi, et l'a du bongrâ, maugrâ, lâi bailli ou sursi. Ora ne sé pas se lo bâogro étâi du po appreindrè âo se ne s'est pas cassâ la téta ein recordeint; mâ tantià que l'est moo dein son lhî dévant d'avâi pî pu tallematsi on mot et que s'est dinsè esquivâ dâi fortsès quand bin l'a vicu onco prâo grand teimps.

Conmeint quiet n'est pas grand tsouza què l'honneu.

On citoyein dè Tsézau, qu'est dè l'abbàyi dè Sulleins, lâi avâi étâ lo râi y'a on part d'ans; et quand bin lâi étâi z'u lo deçando po teri, la demeindze po lo banquiet et lo delon po férè la rioula, lâi volliâvè onco retornâ lo demâ et démandè à sa fenna dè lâi preparâ oquiè à rupâ dévant dè parti. Ma fâi sa fenna que trôvavè que trâi dzo dè fita l'étâi bin prâo, s'eingrindzè et refusè dè férè lo dinâ dévant midzo. Adon lo gaillâ qu'étâi fou dâo lard, preind son couté et va s'ein copâ on cartâi à la tsemenâ po lo mettrè coâirè, et âo momeint iô l'étâi ein trein dè raclliâ la coffiâ qu'étâi su la couenna, ion dè sè vesins eintrè vers li po lâi démandâ oquiè.

— Ora, n'est-te pas foteint, lâi fâ la majesté de l'abbàyi dè Sulleins, n'est-te pas foteint d'avâi étâ râi dou dzo et d'étrè d'obedzi dè fotemassi pè l'hotô po avâi dè quiet mè rappoyî lè coûtès!

Un coin du Jura.

PAR U. OLIVIER.

VIII

Une partie du pays situé entre la limite suisse et le lac des Rousses, le bourg de ce nom et les sommités plus à l'ouest, est parsemée d'habitations isolées, construites sur un sol dont l'infertilité naturelle ne cède qu'à une culture forcée, en quelque sorte, par les engrais. La contrée, du reste, produit de l'herbe pour le bétail, des pommes de terre dont la récolte est fort chanceuse depuis la maladie dont cette plante est affectée, et quelque peu d'orge et d'avoine. D'excellents choux à tête marbrée croissent dans les jardins, en compagnie de légumes encore plus rustiques. De loin en loin le lin est cultivé avec succès dans les meilleurs carrés de terre; le chanvre n'y réussit pas aussi bien. Le lac des Rousses fournit des *perches* à chair très-ferme, et des *brochets* d'une assez belle dimension. Mais dans tout cet espace considérable de collines et de vallons, pas un seul arbre fruitier ne vient réjouir la vue du propriétaire. Les sapins à distance, et quelque érable rabougri, dont la graine ailée fut apportée ici par les vents, rompent seuls la froide monotonie de ce passage, que le fort des Rousses n'a certes pas contribué à embellir. Les noms des différents groupes d'habitations un peu rapprochées les unes des autres, correspondent bien au ton général du tableau: entre plusieurs, se distinguent ceux des *Landes* et du *Gravier*. Un hiver de six mois pèse chaque année sur cette contrée, avec une épaisse couverture de neige et parfois un vent du nord dont l'haleine glacée y fait entendre ses sifflements prolongés. Chacune de ces maisons éparses est habitée par une famille, qui est ordinairement propriétaire et possède une portion quelconque des terrains environnants. C'est une race forte, haute de taille, comme le

type bourguignon dont elle émane. Hommes et femmes y sont, en général, bruns, robustes et infatigables ; mais, comme tous les montagnards, d'une allure lente et méditative. Le patois dont ils se servent entr'eux, quoiqu'ils sachent tous le français et ne le parlent point trop mal, ne ressemble pas à notre patois romand : il a quelque chose de guttural, de criard, dans lequel l'*r* dur et les deux consonnes *dj* jouent un grand rôle. Ils emploient volontiers le *ja* allemand, ou le mot *yé*, pour le *oui* français, que le Savoyard prononce *ouâ* et le Vaudois *oï* ou *vai*. Le costume des hommes se compose de tout ce qu'on veut, recouvert en toute saison d'une blouse bleue. Chez un assez grand nombre, cette blouse laisse dépasser la queue d'hirondelle d'un habit noir, défroque de quelque habitant des cités. Les femmes ne portent pas de chapeau, mais un bonnet entouré d'un mouchir de cotonnade rouge, ou de toute autre étoffe de couleur vive, pu'elles nouent sous le cou. En hiver, celles qui vont et viennent beaucoup dans la contrée et aux environs, mettent des guêtres comme les hommes, et un long manteau brun à cape. Les enfants sont vêtus de ce qui se présente : on y voyait autrefois des garçons de dix ans, affublés d'un gilet de leur grand-père, descendant plus bas que la culotte. Il y en avait auxquels on faisait porter un lambeau d'uniforme suisse, acheté dans une vente publique. Je me souviens d'avoir rencontré un pauvre idiot de six pieds de haut, vêtu d'une longue robe de femme, s'agrafant sur le dos afin qu'il pût l'ôter lui-même. Tête frisée et pieds nus, il courait dans l'herbe glacée, mettant son bonheur d'innocent à faire sonner les plus grosses cloches du troupeau voisin. Vivant seuls, ne voyant personne en hiver, peu importe aux parents que leurs enfants ressemblent ou non à des êtres humains. L'essentiel est d'avoir chaud en dépensant le moins possible. En été, sous le rapport en question, tout marche sur des roulettes. Le soleil est bon du matin au soir ; on vit de laitage, de maïs acheté, de légumes du jardin ; en hiver, de pain d'orge et d'avoine, grossièrement moulues, qu'on fait détremper dans l'eau bouillante, et auquel on ajoute du beurre et du sel. A l'ordinaire, cette population est d'une sobriété remarquable ; mais le dimanche, au sortir de la messe, elle s'accorde volontiers, dit-on, un bon morceau à l'auberge ou tout au moins un litre d'excellent vin rouge de France.

Il ne faut pas, du reste, se représenter les habitants de ce froid pays comme pauvres ou dans la gêne. Sans doute, il y a des exceptions, car, là comme partout ailleurs, la pauvreté et la misère sont bien souvent filles de l'imprévoyance, du vice ou de la paresse. Mais c'est l'exception : le travail actif, fructueux, l'économie, sont la règle générale. Chacune de ces familles possède une petite industrie productive. Ici, on travaille aux différentes pièces d'une pendule destinée à quelque paysan du canton de vaud ou d'ailleurs ; là, on en fait la haute caisse, bariolée de jaune et de brun. Plus loin, c'est toute une famille occupée aux montures de lunettes. Voici des cordonniers travaillant sur commandes, ou faisant pour des magasins d'excellentes chaussures grossières. Ces lambris de sapin, qui sèchent ici à l'air, seront transformés en mille milliers de boîtes à cirage. Ailleurs, on fait des seaux divers, des baquets, des tonneaux à fromages. Ceux-ci reconstruisent chaque année les portions de murs écroulés qui servent de limites aux propriétés dans la contrée ; ceux-là refendent le sapin pour en faire des bardeaux : d'autres sont chaufourniers. Ces femmes, qui passent là-bas sur la route, reviennent de la plaine du Léman avec des sacs de pommes et de poires, qu'on leur achète ici au détail, comme nous autres gens d'en-bas nous achetons les oranges d'Italie. Dans les maisons, un grand nombre filent du chanvre en répétant des *Ave Maria*, ou chantant de vieilles complaintes de nonnes. Tous sont occupés et tous gagnent. Il faut économiser pour les vieux jours— pour bâtir une maison aux fils qui se marient, — pour acheter quelque pâturage écarté — pour payer les impôts, celui, en particulier, qui frappait autrefois la famille quand un des garçons tirait un mauvais numéro à la conscription et qu'on voulait l'exonérer du service militaire. — Telle est la vie de ces peuplades, telle du moins on se la représente d'après les récits qui nous en reviennent et par ce qu'on peut en voir encore soi-même durant la belle saison.

(A suivre.)

Petites connaissances pratiques.

Mastic contre le coulage des fûts. — On prend 42 grammes de suif frais, 33 à 34 grammes de cire et 67 grammes de saindoux. On fond le tout en mélangeant convenablement, et pendant que cette préparation refroidit, on y ajoute 42 grammes de cendres tamisées.

On conserve ce mélange dans un endroit bien sec et, dès que l'on constate une fuite à une futaille, on nettoie la place, on la râcle et on y applique ce mastic, qu'on ramollit d'abord à la flamme d'une chandelle.

* * *

Pâte à rasoir. — Pour donner au rasoir le tranchant convenable, on utilise le cuir à repasser avec une pâte excellente se composant de : 25 grammes d'émeri, 25 de safran de mars et 3 de cinabre, que l'on réduit en pâte avec de l'huile.

* * *

Tomates farcies.— Après les avoir ouvertes en dessus, retirez-en les graines avec une petite cuiller, puis remplissez d'une farce composée de lard, quelques restes de viandes, mie de pain, fines herbes, poivre, sel, le tout hâché ensemble et bien mélangé. Arrangez les tomates ainsi préparées sur un plat allant au feu, mettez un peu de beurre et faites cuire avec feu dessus et feu dessous. Elles doivent être bien rissolées.

Un monsieur et sa dame sont en arrêt devant un téléphone.

Le monsieur. — Sais-tu, Bichette, comment ça fonctionne ?

La dame. — Pas du tout.

Le monsieur. — C'est charmant de simplicité ; on saisit l'appareil d'une main, puis on parle de l'autre !

Toto revient de l'école, puni pour absence non motivée.

— Mais je t'avais donné un mot pour l'instituteur.

— Oui, papa ; mais il y avait trop de fautes d'orthographe dans ta lettre, j'ai pas osé la donner.

Cueilli dans la *Feuille d'Avis* de Genève :

Une famille pouvant fournir de bons renseignements, cherche une domestique ayant besoin de calme et de tranquillité. Si les enfants ne conviennent pas, on pourrait au besoin s'en débarasser.

S'adresser, etc.

L. Monnet.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.